

ÉDUCATION NON FORMELLE

PRÉSENTATION D'UNE PLATEFORME DE PRINCIPES
ÉDUCATIFS COMMUNS POUR L'ANIMATION VOLONTAIRE
EN EUROPE

MAISON DE L'EUROPE

35 rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris

Métro : Saint-Paul (ligne 1) ou Rambuteau (ligne 11)

Bus : 29, 69, 76 et 96

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

A Photocopier et à renvoyer à

MAISON DE L'EUROPE
Shpresa BUSHI-CADOT
35 rue des Francs-Bourgeois
75004 Paris

ou à l'adresse mail suivante

sh.bushi-cadot@paris-europe.eu



ÉDUCATION NON FORMELLE

PRÉSENTATION D'UNE PLATEFORME
DE PRINCIPES ÉDUCATIFS COMMUNS
POUR L'ANIMATION VOLONTAIRE
EN EUROPE

lundi

11 ■ JANVIER ■ 2010

à Paris

Maison de l'Europe

35 rue des Francs-Bourgeois

75004 Paris



11 janvier 2009

ÉDUCATION NON FORMELLE

PRÉSENTATION D'UNE PLATEFORME DE PRINCIPES ÉDUCATIFS COMMUNS POUR L'ANIMATION VOLONTAIRE EN EUROPE

Y aurait-il une impossibilité, une incohérence dans le fait que des animateurs, des animatrices intervenant dans le cadre de l'éducation non formelle, puissent circuler au sein de l'Europe ? Les différentes réalités, les histoires spécifiques du secteur des loisirs et des vacances collectives d'enfants et de jeunes dans plusieurs pays européens empêcheraient-elles cette circulation, cette mobilité des animateurs et des animatrices ?

Nous pensons que non. C'est pour cette raison que quatre acteurs de l'éducation non formelle, en Italie, en Espagne, en République Tchèque et en France ont relevé le défi.

- Ils partagent l'importance de la reconnaissance d'un dispositif favorisant l'engagement des jeunes dans la prise de responsabilités éducatives, dans la contribution à des actions d'intérêt général, dans la solidarité et la mise en acte du lien social.
- Ils agissent pour la reconnaissance et le respect de cet engagement dans leur contexte national autant que dans le contexte européen parce que les enjeux dépassent les frontières.
- Ils partagent l'importance de faire reconnaître le sens éducatif de l'animation dans l'éducation non formelle.
- Ils pensent qu'il est indispensable de faire reconnaître l'animation au sein de l'éducation non formelle, non pas comme une sous activité, un passe temps, mais comme une action éducative à part entière, quel que soit le statut des personnes.

Le cadre commun et la plate forme réalisés dans ce projet européen pourraient contribuer à l'objectif visant à permettre à des animateurs, des animatrices, d'encadrer des séjours de vacances, des camps d'été, des centres de loisirs au sein de l'Europe.

Cette proposition pourrait ainsi être un socle permettant à chaque jeune animateur, d'exercer son engagement dans l'animation à l'échelle européenne, sans passer par une formation unique et normative, mais en reconnaissant des compétences construites et identifiées sur un projet élaboré dans un projet européen.

Cette journée, co-organisée par la Maison de l'Europe, les Ceméa et les partenaires européens du projet, a pour objectifs de présenter ce travail auprès des acteurs du secteur de l'éducation non formelle et auprès des institutions européennes. Elle se veut un espace d'échanges, de partages d'analyses sur cet enjeu.

programme

14 h

Ouverture par Catherine LALUMIERE, *Présidente de la Maison de l'Europe.*

14 h 15

Regards croisés de partenaires européens sur les réalités de l'animation dans l'éducation non formelle et présentation de la plateforme éducative

- Michaela TUZILOVA, *Responsable de l'international à NIDM, République Tchèque*
- Stéfano VITALE, *Directeur des Ceméa du Piémont, Italie*
- Raphael LAMATA, *Responsable pédagogique La Escuela de animation, Espagne*
- Vincent CHAVROCHE, *Directeur pédagogique des Ceméa, France*

Débats à partir des interventions

16 h 30

Pause

17 h

Questions posées à des experts et des responsables institutionnels

- Quelle place pour cette plateforme dans les politiques actuelles ?
- Que pensez-vous d'un « passeport » de l'animateur en Europe portant les principes éducatifs de cette plateforme ?

Débat animé par Babette NIEDER, secrétaire générale de la Maison de l'Europe, avec :

- Doris PACK, *députée européenne, Présidente de la Commission éducation et culture (à confirmer)*
- Pierre MAIRESSE, *Directeur de la jeunesse et de la citoyenneté à la direction Éducation et Culture de la Commission Européenne*
- Charles GIUSTI, *Chargé de la sous-direction des politiques de jeunesse, Haut Commissaire de la jeunesse (à confirmer)*
- Vianney SEVAISTRE, *Sous-directeur de l'emploi et des formations, Ministère de la santé et des sports (à confirmer)*

19 h

Remerciements et pot convivial